

Trouver le calme au coeur de la tempête

Quiconque suit les marchés financiers et y investit, se rend vite compte que la volatilité y ègne en roi et maître.

À la vitesse actuelle des changements, il n'est pas étonnant de voir les marchés des capitaux évoluer à la même allure. En 1970, Alvin Toffler publiait un ouvrage au titre révélateur, *Le choc du futur*, dans lequel il signalait que l'accélération vertigineuse du progrès technologique plongerait la société du nouveau millénaire dans la confusion et la désorientation.

À n'en pas douter, la cadence des changements technologiques engendre d'énormes possibilités et facilite de manière étonnante notre quotidien, mais, en même temps, les répercussions de ces changements sur les marchés financiers laissent les experts perplexes. Bill Sterling, expert en stratégie internationale chez C.I. Global Advisors, soupçonne que le plus gros de cette confusion est lié à « l'évolution des révolutions », pour reprendre ses propres termes. Cette évolution en serait encore à ses balbutiements et engloberait plusieurs révolutions, chacune gagnant en vitesse. Et de plus en plus, leurs limites s'étendraient à l'échelle mondiale. Le progrès technologique ne se limite pas à la seule puissance informatique, mais s'étend à l'ensemble de ses applications au travail, dans les loisirs et dans la vie en général. Les télécommunications, la génétique et, bien sûr, les loisirs, illustrent la grande influence de ces changements technologiques.

Les marchés sont devenus plus volatils en partie parce que les changements s'accélèrent et que les gens les adoptent plus rapidement. Bill Sterling remarque qu'il a fallu attendre 50 ans après la mise en marché des nouvelles technologies comme l'électricité et la voiture pour que 25 % des foyers les adoptent. En revanche, sept années ont suffi avant que 25 % des foyers utilisent l'Internet. En effet, les entreprises risquées qui autrefois en seraient restées à ce point pendant des années sont maintenant inscrites à la bourse avant de réaliser des bénéfices importants. De nombreux investisseurs placent leur avoir dans de telles entreprises sans trop savoir ce qu'ils font, prenant des risques excessifs liés à certaines actions.

Alors, à titre d'épargnant préoccupé surtout par votre REÉR, comment tirer profit des occasions découlant d'un tel déferlement des progrès technologiques? Vous pourriez vous laisser happer par ce tourbillon, en suivant de près chaque particule d'information qui bombarde les investisseurs et en y réagissant dès que le vent tourne. Ou vous pourriez chercher, au coeur de la tempête, un courant plus calme et vous y laisser porter à long terme. Les marchés dans lesquels nous investissons sont à la remorque des changements, c'est pourquoi nous devons rester fidèles aux principes de base du placement.

1. Munissez-vous d'un plan

Au moment d'investir, la plupart d'entre nous poursuivons un objectif – la retraite, les études des enfants ou l'achat d'une maison. Établir un plan en fonction de ces objectifs nous aide à choisir les produits de placement qui nous permettront de les atteindre en respectant notre horizon de placement et notre tolérance au risque.

2. Diversifiez vos placements

Peu importe la composition de votre portefeuille – actions pures, obligations ou fonds communs de placement – diversifiez votre avoir par catégorie d'actif, par style d'investissement et par secteur



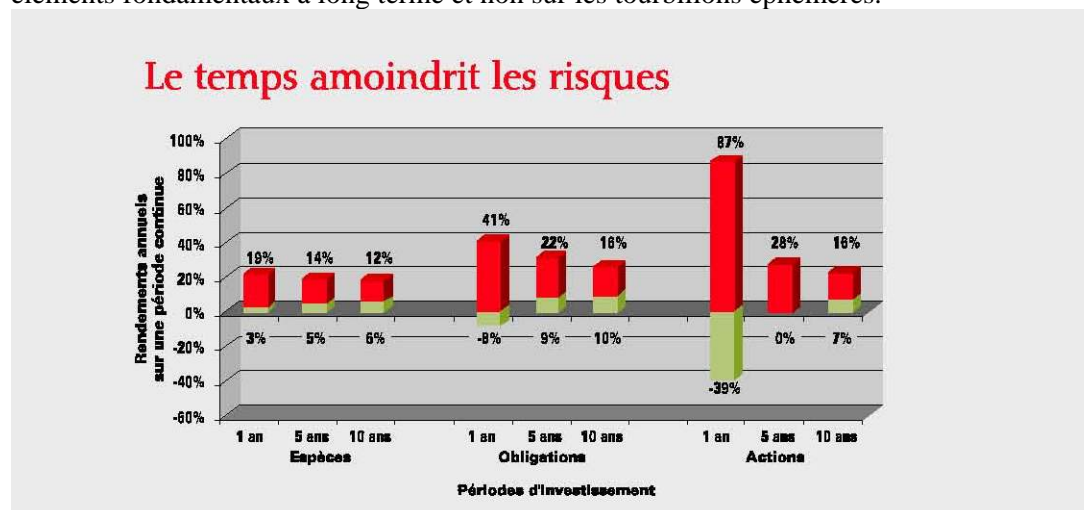
géographique. La diversification vous permet de saisir la plupart des occasions du marché tout en réduisant les risques.

3. Conservez vos placements

La synchronisation avec le marché implique que vous puissiez prévoir les meilleurs moments où entrer sur le marché et en sortir. Les fluctuations importantes sur les marchés surviennent dans des délais de plus en plus courts, aussi la synchronisation avec le marché (donc y être lorsque les remontées se produisent) se fait plus capricieuse et incertaine que jamais. Par exemple, si vous aviez manqué, au cours de la période de cinq ans allant du 1er juillet 1994 au 30 juin 1999, les 30 meilleures journées du S&P 500, votre rendement aurait été de 8,99 % au lieu du 27,66 % que vous auriez obtenu si vous aviez conservé vos investissements¹.

4. Investissez à long terme

Le tableau suivant² montre comment une échéance éloignée peut réduire les risques, surtout à la bourse. Rapidité des changements oblige, les investisseurs devront continuer à tenir compte de la volatilité des marchés financiers. Cependant, nous croyons que ces derniers favoriseront les investisseurs axés sur les éléments fondamentaux à long terme et non sur les tourbillons éphémères.



¹ Rendements moyens annuels en \$US, dans l'hypothèse du réinvestissement des dividendes. Source : Fidelity Investments, Standard & Poor's and Bloomberg.

² Le tableau est une représentation graphique des rendements antérieurs annuels sur des périodes continues de 1 an, de 5 ans et de 10 ans de l'indice TSE 300 (actions), de l'indice obligataire universel ScotiaMcLeod (obligations) et de l'indice bons du Trésor à 91 jours ScotiaMcLeod (espèces) pour la période du 31 décembre 1979 au 31 août 2000. Source : Fonds AGF Inc. et Globe HySales.

Cette publication a été préparée par ScotiaMcLeod, une division de Scotia Capitaux Inc. (SCI), membre du FCPE. Cette publication sert de source générale d'information et ne devrait pas être considérée comme offrant des conseils fiscaux ou de placement personnels. Nous ne sommes pas des conseillers fiscaux et recommandons aux lecteurs de consulter leur conseiller fiscal professionnel avant de poser un acte fondé sur le contenu de la publication. La présente publication et l'information, les opinions et les conclusions qu'elle contient sont protégées par le droit d'auteur. La présente publication ne peut être reproduite en totalité ou en partie, ni mentionnée de quelque façon que ce soit, et l'information, les opinions et les conclusions qu'elle contient ne peuvent être mentionnées, dans chaque cas, sans le consentement exprès préalable de SCI. Le Groupe Banque Scotia fait référence à La Banque de Nouvelle-Écosse et à ses filiales au Canada. MC Marques de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse.

